

Le Grand Clermont : un territoire dynamique et attractif

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 175 • Décembre 2023



Centré sur Clermont-Ferrand, le Grand Clermont est un territoire à la croissance démographique soutenue. Sa population devrait poursuivre cette évolution au moins jusqu'en 2050, pour atteindre 10 % d'habitants supplémentaires par rapport à 2020. C'est un territoire attractif, caractérisé par une forte présence d'étudiants, qui représentent près de la moitié des nouveaux arrivants. Le Grand Clermont offre également de multiples emplois, principalement concentrés au sein de Clermont Auvergne Métropole, induisant de nombreux déplacements domicile-travail. La progression de l'emploi est dynamique sur le territoire. Ce dernier dispose de tous les types d'équipements, faciles d'accès pour ses habitants. Leur niveau de vie est globalement aisé.

Le Grand Clermont porte un **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** et s'étend sur 104 communes, regroupées au sein de quatre intercommunalités (Riom Limagne et Volcans, Mond'Arverne Communauté, Billom Communauté et Clermont Auvergne Métropole). Une grande partie des habitants vit dans les espaces périurbains situés dans la périphérie clermontoise ► **figure 1**. Ce territoire, fortement contraint par le relief, est encadré par le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne à l'ouest, et par celui du Livradois-Forez à l'est. Le réseau routier est structuré autour de Clermont-Ferrand par les autoroutes A71-A75 du nord au sud et A89 d'est en ouest.

Deux habitants sur trois résident dans la métropole

En 2020, 430 000 personnes résident dans le Grand Clermont. 68 % d'entre elles vivent au sein de Clermont Auvergne Métropole, 16 % dans la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, 10 % dans Mond'Arverne Communauté et 6 % dans Billom Communauté. La commune de Clermont-Ferrand (147 000 habitants) est la plus peuplée, loin devant Cournon-d'Auvergne (20 000), Riom (19 000) et Chamalières (17 000). La densité de population est de 332 habitants/km², un peu plus élevée que dans le territoire de comparaison ► **méthodologie**. La métropole clermontoise est bien plus densément peuplée que les autres établissements publics de coopération

intercommunale (EPCI) du SCoT, notamment Mond'Arverne Communauté et Billom Communauté, territoires en grande partie montagneux.

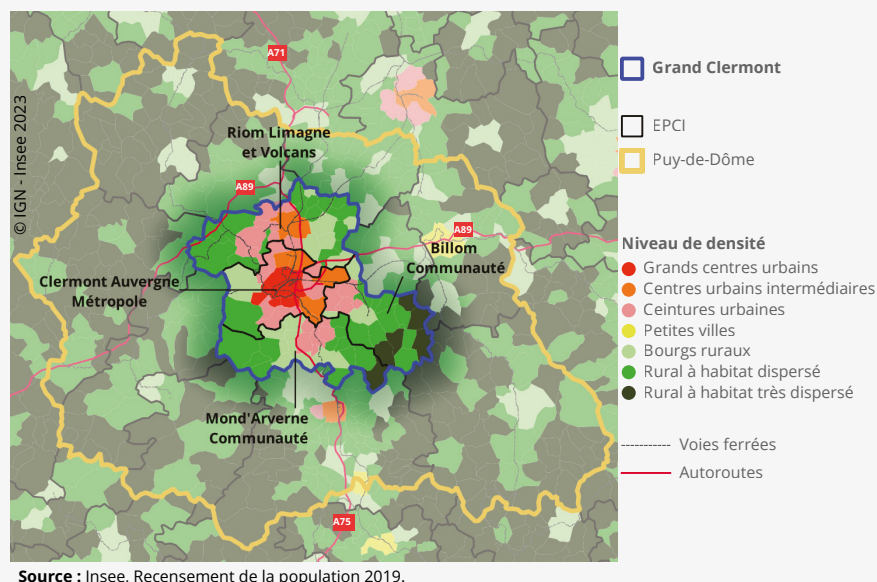
Une croissance démographique portée par les migrations

Depuis 2009, la croissance démographique du Grand Clermont est dynamique. Elle évolue

au rythme de +0,6 % en moyenne par an, légèrement supérieure à celle du territoire de comparaison (+0,5 %) et de la France métropolitaine (+0,4 %) ► **figure 2**.

Les migrations en sont devenues le principal moteur sur la période récente (2014-2020), en apportant chaque année +0,4 % d'habitants supplémentaires, contre +0,2 % issus de l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel). C'est l'inverse dans le territoire de

► 1. Carte du Grand Clermont selon la densité de population



En partenariat avec :

le **Grand Clermont**

Dans les années 2000, le Grand Clermont était confronté à un risque de déclin démographique et économique. En 2011, lors de son adoption, le SCoT a ainsi fixé des objectifs forts en matière d'attractivité. Aujourd'hui, nous pouvons dire que ce pari de la croissance est en passe d'être gagné.

L'étude réalisée en partenariat avec l'Insee permet d'objectiver ce constat et ainsi, en éclairant le débat public, nous aide aujourd'hui à débattre des options disponibles pour répondre à de nouveaux enjeux. En effet, face à l'accélération du changement climatique, à l'épuisement et au prix des ressources, aux évolutions législatives et aux nouvelles attentes des citoyens, nous devons revoir le paradigme du développement territorial. C'est l'objet des travaux que nous allons mener lors de la révision du SCoT, afin de fixer de nouveaux objectifs.

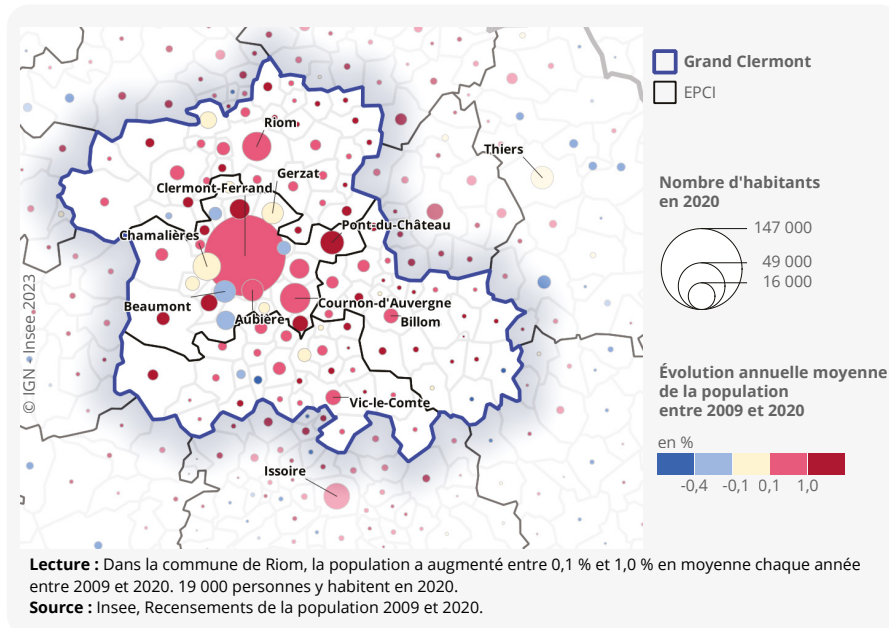
Dominique Adenot - Président du Grand Clermont

référence, où le solde naturel contribue deux fois plus à la croissance que le solde migratoire. Depuis 2009, la croissance démographique est un peu plus forte dans les trois EPCI situés autour de Clermont Auvergne Métropole, même si, en volume, le nombre d'habitants supplémentaires y est moins important. De 2009 à 2014, la croissance était surtout marquée dans les intercommunalités de Riom Limagne et Volcans et de Billom communauté (autour de +1 %). Sur la période récente (2014-2020), la hausse de la population est un peu plus soutenue dans la métropole et Mond'Arverne Communauté. Entre 2014 et 2020, quel que soit l'EPCI, les migrations contribuent le plus à la croissance démographique. Entre 2009 et 2014, le solde naturel était supérieur au solde migratoire dans la métropole et Mond'Arverne Communauté.

En 2050, la population du Grand Clermont atteindrait 475 000 habitants

En 2050, si les tendances récentes de fécondité, de mortalité et de migrations se poursuivaient, la population du Grand Clermont atteindrait 475 000 habitants, soit un gain de 45 000 personnes par rapport à 2020 (+10 %). Jusqu'en 2050, le solde migratoire contribuerait légèrement plus à la croissance que le solde naturel (+0,19 % chaque année en moyenne contre +0,14 %). Le taux de croissance serait plus faible pour Clermont Auvergne Métropole par rapport aux autres EPCI (+0,3 % contre +0,5 % pour Riom Limagne et Volcans et +0,4 % pour Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté réunis¹). La métropole aurait un très faible solde migratoire sur la période 2018-2050 (+0,1 %) et un solde naturel à peine plus élevé (+0,2 %). La croissance de Riom Limagne et Volcans serait presque uniquement portée par les migrations (+0,4 % chaque année), tandis que Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté réunis auraient un solde migratoire encore plus important (+0,5 %), mais un solde naturel négatif (-0,1 %). L'âge moyen des habitants du Grand Clermont serait de 42 ans en 2050 (contre 41 ans en 2019), 41 ans dans la métropole et jusqu'à 46 ans dans les EPCI de Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté réunis. Au niveau national, l'âge moyen de la population serait alors de 45 ans. D'ici 2050, le nombre de personnes de 65 ans et plus augmenterait pour représenter 23 % des habitants du Grand Clermont (contre 20 % en 2019), soit près de 110 000 personnes. En particulier, la part des 80 ans et plus serait alors de 10 % (contre 6 % en 2019), soit 45 000 habitants. À l'opposé, les parts des moins de 20 ans et des 20-64 ans se réduiraient légèrement (pour parvenir respectivement à 24 % et 53 %). La population du Grand Clermont devrait donc vieillir

► 2. Évolution de la population du Grand Clermont entre 2009 et 2020



mais près de deux fois moins vite qu'au niveau national, où la part des 65 ans et plus atteindrait 27 % en 2050. L'accompagnement des personnes âgées constitue un enjeu pour le Grand Clermont, mais il s'avère moins prégnant que dans d'autres territoires.

Près d'un nouvel arrivant sur deux est étudiant

Au cours de l'année 2018, 2 100 personnes supplémentaires sont venues s'installer dans le Grand Clermont, tout comme six ans auparavant. Parmi les nouveaux arrivants, près de la moitié est constituée d'étudiants ou d'élèves, soit 7 600 personnes, en raison de la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur, principalement localisés dans la commune de Clermont-Ferrand. C'est davantage que dans le territoire de comparaison où cette population ne représente qu'un tiers des nouveaux arrivants. De plus, ces arrivées d'étudiants sont en hausse et leurs départs en baisse depuis 2012. Il y a donc un enjeu important pour le SCoT en termes de logement à destination de cette catégorie de population.

Ces arrivées proviennent principalement des départements alentour, notamment de l'Allier qui apporte la plus forte contribution (solde de +700 personnes), mais aussi de la Haute-Loire, du Cantal et de la Loire. Ces trois derniers départements ont vu le départ de 800 personnes vers le Grand Clermont. Les déménagements vers et depuis les départements limitrophes de la Creuse et de la Corrèze à l'ouest sont plus restreints. En revanche, davantage de résidents quittent le Grand Clermont (4 000) en direction du reste du département du Puy-de-Dôme

que d'habitants effectuant la migration inverse, illustrant ainsi la poursuite de la périurbanisation. Au sein du Grand Clermont, les échanges migratoires les plus importants ont lieu entre Riom Limagne et Volcans et la métropole. Les Clermontois sont particulièrement nombreux à quitter la ville pour s'installer plus au nord. De plus, quel que soit l'EPCI considéré, ces déménagements sont toujours en défaveur de la métropole.

Le nombre de résidences principales augmente un peu plus vite que la population

En 2019, les résidences principales représentent 88 % des logements, alors que 9 % sont vacants (comme dans le territoire de comparaison) et 3 % sont des résidences secondaires. Sur la période 2008-2019, la population du Grand Clermont évolue moins vite que le parc des résidences principales (+0,6 % contre +0,9 % chaque année), en lien avec la diminution de la taille des ménages. Ce décalage concerne tous les EPCI, et davantage celui de Mond'Arverne Communauté, où la population est un peu plus âgée qu'ailleurs. Ainsi, l'enjeu de l'adéquation du parc de logements à la demande y est peut-être plus prégnant, même si le phénomène de décohabitation se poursuit sur tout le territoire. Par rapport à 2008, la part des personnes seules s'est accrue de 8 % pour l'ensemble du SCoT ; la hausse concerne tous les EPCI. Elles sont toutefois plus souvent présentes dans la métropole, où près de la moitié des ménages sont constitués d'une personne, contre un tiers dans le territoire de Riom Limagne et Volcans et un peu plus d'un quart

1. Les communautés de Billom et de Mond'Arverne ont du être réunies pour atteindre un seuil de population minimum nécessaire à la réalisation des projections de population.

pour ceux de Billom Communauté et de Mond'Arverne Communauté.

À mesure qu'elles s'agrandissent, les familles s'éloignent des centres-villes où la pression foncière est forte, pour habiter en maison individuelle. Les couples avec enfants résident plus fréquemment en dehors de la métropole (environ 30 % dans chacun des trois EPCI contre 19 % dans la métropole), tout comme les couples sans enfant (30 % aussi dans chacun des trois EPCI contre 23 % dans la métropole).

Un territoire attractif grâce aux nombreux emplois concentrés dans la métropole

Le Grand Clermont est un territoire attractif en matière d'emploi. Le nombre d'emplois (195 000) y est supérieur à celui des actifs occupés, un indicateur légèrement plus élevé que dans le territoire de comparaison. Au sein du Grand Clermont, l'emploi est surtout concentré dans Clermont Auvergne Métropole. Regroupant 83 % des emplois, c'est un pôle qui offre 138 emplois pour 100 actifs occupés. À l'opposé, les autres intercommunalités sont plus résidentielles, notamment Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté (autour de 39 emplois pour 100 actifs occupés), tandis que celle de Riom Limagne et Volcans, davantage peuplée, offre un peu plus d'emplois, tout en restant largement sous l'influence de la métropole (78 emplois pour 100 actifs occupés).

Les emplois du Grand Clermont relèvent principalement du secteur tertiaire (80 %), 13 % sont imputables à l'industrie, 6 % à la construction et 1 % à l'agriculture, une répartition proche de celle du territoire de comparaison. Si les emplois du tertiaire représentent une part un peu plus élevée à Clermont Auvergne Métropole (82 %), ceux de l'industrie sont les plus surreprésentés dans la CA de Riom Limagne et Volcans (19 %), alors que ceux de la construction le sont dans Mond'Arverne Communauté (12 %) comme ceux de l'agriculture dans Billom Communauté (7 %). La part des cadres est ainsi plus élevée dans la métropole (22 %) et les parts d'ouvriers et d'agriculteurs exploitants sont les plus importantes dans Billom Communauté (respectivement 22 % et 2 %).

Parmi l'ensemble des actifs occupés qui résident dans le Grand Clermont, les professions intermédiaires et les employés sont les catégories les plus représentées (environ 28 % chacune), comme dans le territoire de comparaison, mais la part des cadres y est plus élevée (21 % contre 16 %), à l'inverse de celle des ouvriers (18 % contre 21 %).

Les plus grands établissements sont presque tous localisés dans la métropole, les deux plus gros employeurs étant l'entreprise Michelin (fabrication de produits en caoutchouc) et l'hôpital Gabriel Montpied. L'administration publique emploie également de nombreuses personnes au sein de la

► 3. Nombre d'emplois en 2019 dans le Grand Clermont et évolution de 2008 à 2019 par secteur

Secteur d'activité	Nombre d'emplois en 2008	Nombre d'emplois en 2019	Répartition des emplois par secteur en 2019 (en %)	Évolution 2008-2019 (en %)	
				SCoT	Territoire de comparaison
Agriculture	2 500	2 100	1	-13	-15
Industrie	27 200	25 000	13	-8	-16
Construction	12 000	12 100	6	0	-5
Tertiaire	146 600	156 500	80	7	6
Ensemble	188 300	195 700	100	4	2

Lecture : Dans le secteur de l'industrie, le nombre d'emplois a reculé de 8 % entre 2008 et 2019, contre -16 % dans le territoire de comparaison.

Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2019.

Mairie de Clermont-Ferrand, de Clermont Auvergne Métropole, et du Département du Puy-de-Dôme.

Une évolution dynamique de l'emploi

Entre 2008 et 2019, l'emploi dans le Grand Clermont est en hausse de 4 % (contre 2 % dans le territoire de comparaison), alors que dans le même temps, le nombre d'actifs occupés n'a augmenté que de 2 %, rendant la zone encore plus attractive. Le nombre de navetteurs entrants a ainsi augmenté de +25 % et celui des sortants de +19 % (respectivement +14 % et +19 % dans le territoire de comparaison).

Comme ailleurs, cette hausse de l'emploi provient du secteur tertiaire (+7 %). En particulier, les activités informatiques et services d'information connaissent la plus forte croissance, comme dans le territoire de comparaison (+62 %) ; les activités de services administratifs et de soutien augmentent également de manière conséquente (+32 %). Le secteur de la construction maintient ses effectifs tandis que ceux-ci reculent de 8 % dans l'industrie (mais moins que dans le territoire de référence) et de 13 % dans l'agriculture ► **figure 3**.

La hausse de l'emploi concerne l'ensemble du Grand Clermont, sauf la zone de Mond'Arverne Communauté où l'emploi recule de 3 % sur la période.

De nombreux déplacements domicile-travail vers la métropole

Les actifs occupés qui résident dans le Grand Clermont y travaillent aussi pour 92 % d'entre eux (soit 161 000 personnes), et 34 000 personnes viennent chaque jour de l'extérieur pour y travailler. Plus précisément, ces dernières arrivent en grande majorité du reste de l'**aire d'attraction de la ville** (AAV) de Clermont-Ferrand, soit 18 000 actifs, ainsi que des AAV d'Issoire (3 000 actifs), de Vichy et de Thiers (2 000 actifs chacune).

Dans le sens inverse, 8 % des actifs du SCoT vont travailler à l'extérieur (soit 15 000 personnes). Ces déplacements hors Grand Clermont s'effectuent vers le reste de l'aire d'attraction de Clermont-Ferrand pour 3 000 actifs, vers l'AAV d'Issoire (2 000), puis celles de Thiers, de Paris et de Vichy (environ 1 000 actifs dans chacune, sachant que les trajets vers l'AAV de Paris, plus éloignée, ne

sont sans doute pas quotidiens). La part de cadres parmi ces actifs travaillant à l'extérieur du SCoT est plus élevée que dans le territoire de comparaison.

Au sein du SCoT, les déplacements domicile-travail s'effectuent surtout en direction de Clermont Auvergne Métropole et concernent au moins la moitié des actifs occupés de chacun des trois EPCI voisins (soit 33 000 personnes en tout), mais la métropole attire aussi presque autant d'actifs venant de l'extérieur du Grand Clermont (27 000 personnes) ► **figure 4**.

Les trois quarts des actifs occupés du Grand Clermont se déplacent en voiture et 9 % en transports en commun, des proportions identiques à celles du territoire de comparaison.

La voiture est moins utilisée dans la métropole (71 % des actifs occupés contre 89 % dans les autres intercommunalités) car les transports en commun y sont plus développés et offrent une alternative (12 % des actifs occupés les empruntent contre 3 % dans le reste du SCoT). Les actifs du Grand Clermont parcourent en moyenne 17 km en voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. Hors métropole, les habitants de Billom Communauté ont un moindre accès au train (55 % seulement résident à moins de dix minutes en voiture d'une gare), suivis de Mond'Arverne Communauté (64 %) et Riom Limagne et Volcans (77 %).

L'importance de ces flux en voiture souligne les enjeux en termes de réduction d'émissions de CO₂ autour de Clermont-Ferrand (comme ailleurs) et de développement des transports en commun, bien que le territoire soit par endroits très contraint par le relief.

Un niveau de vie globalement aisé dans un territoire bien équipé

La moitié des habitants du Grand Clermont a un **niveau de vie** supérieur à 22 800 euros, un chiffre nettement plus élevé que dans le territoire de référence (21 000 euros) et en France métropolitaine (21 900 euros), en lien avec la part de cadres plus élevée et celle d'ouvriers un peu moindre. Le taux de pauvreté monétaire y est inférieur à celui du territoire de référence (13 % contre 17 %). Les disparités sont toutefois fortes au sein du territoire : le niveau de vie médian des habitants varie de 22 500 euros dans la

métropole à 25 600 euros dans Mond'Arverne Communauté. Le taux de pauvreté est nettement plus élevé dans la métropole (16 % contre environ 8 % dans les autres EPCI), ce constat étant identique dans les autres métropoles françaises, qui rassemblent des populations hétérogènes (l'éventail des revenus est plus large dans la métropole et plus resserré autour de la moyenne dans les espaces périurbains).

Cet écart de niveau de vie entre la métropole et le reste du SCoT peut s'expliquer en partie par un taux d'activité plus faible en raison de la présence de nombreux élèves et étudiants, et la part plus importante de chômeurs qui y résident, deux fois plus élevée que dans la CA de Mond'Arverne Communauté. Les cinq quartiers de la politique de la ville (QPV) de la métropole ainsi que le parc locatif social plus développé (23 % des logements, contre 10 % dans les trois autres EPCI) contribuent également à cet écart.

Le Grand Clermont dispose de tous les types d'équipements et services sur son territoire, ceux de proximité (boulangerie, école élémentaire, médecin généraliste, pharmacie...) comme les équipements moins fréquents (gamme supérieure : lycée, cinéma, hypermarché...). Le nombre d'équipements pour 10 000 habitants y est de 315, légèrement plus que dans le territoire de comparaison (306). Les temps d'accès moyens pour s'y rendre sont similaires et ne dépassent pas huit minutes.

CConcernant la gamme de proximité, le territoire hors métropole dispose d'un peu plus d'équipements par habitant que la métropole (238 contre 222 pour 10 000 habitants). En revanche, pour les gammes intermédiaire (collège, gendarmerie, supermarché...) et supérieure, la métropole est mieux équipée que le reste du Grand Clermont. Les temps d'accès moyens aux équipements et services, quelle que soit la gamme, sont toujours plus courts pour les habitants de la métropole, mais la différence est faible et le niveau d'équipement en écoles élémentaires, tout comme en services médicaux essentiels (généraliste, pédiatre) est similaire entre la métropole et le reste du SCoT. ●

Aude Lécroart, Bruno Roy (Insee)

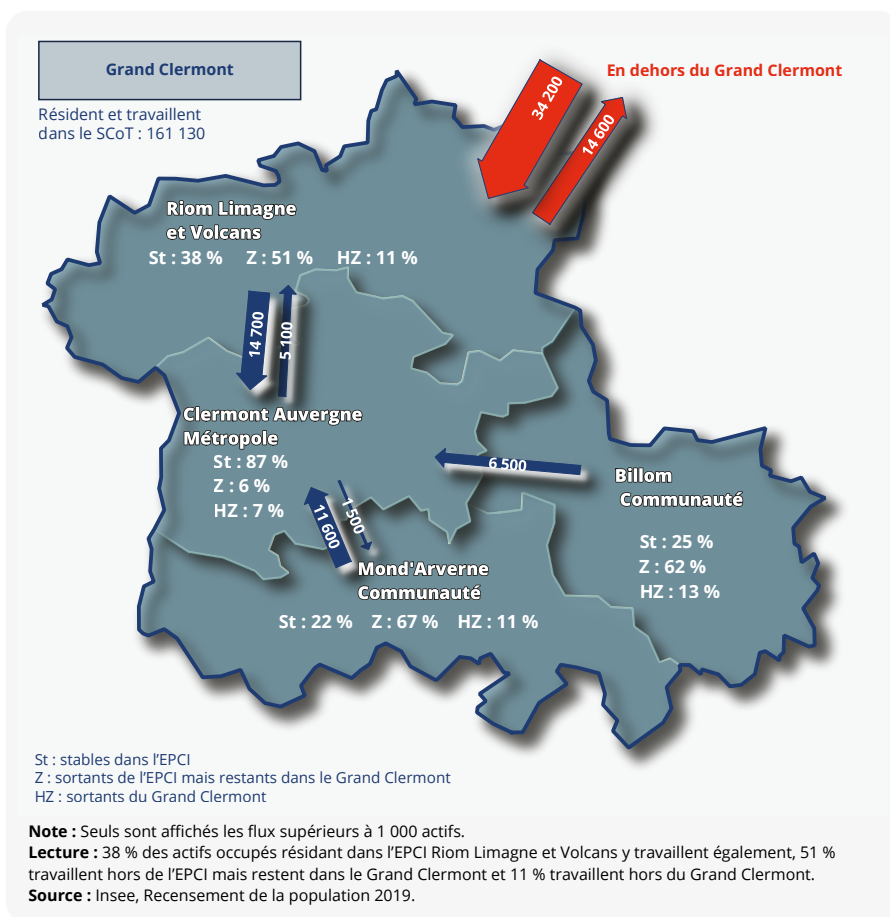


Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Lécroart A., Roy B.**, « Puy-de-Dôme : un département fortement polarisé autour de Clermont-Ferrand », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 136, janvier 2022.
- « Des enjeux pour demain / Département du Puy-de-Dôme : population et emploi se polarisent autour de Clermont-Ferrand », Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n° 6, février 2021.
- **Bianco E., Thouilleux C.**, « Puy-de-Dôme : dynamisme démographique autour de Clermont-Ferrand », Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 50, janvier 2019.

► 4. Flux domicile-travail au sein du Grand Clermont, et avec l'extérieur



► Méthodologie

Territoire de comparaison (ou de référence)

Le territoire est comparé à un ensemble de dix autres SCoT présentant des caractéristiques proches de celles du Grand Clermont : Rennes, Saint-Étienne, Metz, Nîmes, Angers, Lens, Caen, Valenciennes, Perpignan et Le Mans. Dans chacun d'entre eux :

- la population est comprise entre 300 000 et 560 000 habitants (soit entre -30 % et +30 % par rapport à la population du Grand Clermont en 2020) ;
- entre 36 % et 55 % de la population vit dans une AAV de 200 000 habitants et plus (44 % de la population du SCoT vit dans l'AAV de Clermont-Ferrand).

► Définitions

Le **Schéma de Cohérence Territoriale** (SCoT) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un territoire de projet ou bassin de vie (périmètre intercommunal ou au-delà), détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire.

L'**aire d'attraction d'une ville** (AAV) définit l'étendue de son influence en termes d'emploi sur les communes environnantes. L'AAV est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Une UC est attribuée au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

